

Plan de relance

volet agriculture, alimentation et forêt

Mesure 14 « plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes »

DRAAF de Corse



Soutien de projets locaux

Plan de Relance – Soutien aux cantines scolaires des petites communes

Budget	50 M€
Objectif	Accompagner et accélérer l'application de la loi EGalim dans les cantines des petites communes pour proposer des repas équilibrés et durables hors domicile aux enfants et les sensibiliser aux enjeux de l'alimentation
Bénéficiaires	Communes éligibles à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale (DSR cible) EPCI ayant acquis la compétence de cantine scolaire pour des repas servis dans des communes éligibles à la DSR cible Gestion directe ou concédée, lorsque la commune ou l'EPCI reste propriétaire des outils de production et/ou de service
Mise en œuvre	Appel à candidatures national (guichet ouvert, au fil de l'eau) Dossier à déposer auprès des préfectures de département pour transmission à l'Agence de Service et de Paiement (ASP) Instruction et paiement par l'ASP
Dépenses éligibles	Investissements matériels (travaux, matériels de cuisine et de restauration, équipements durables dans le cadre de la substitution des plastiques...) Investissements immatériels (logiciels et formations du personnel de cuisine...) Prestations intellectuelles (y compris accompagnement, bureau d'étude, architecte...)



Soutien de projets locaux

Plan de Relance – Soutien aux cantines scolaires des petites communes

Calendrier	Ouverture de l'appel à candidatures en janvier 2021 Engagements : 2021 Paiements : jusqu'en 2013
Contenu du dossier	A titre indicatif : <ul style="list-style-type: none">- l'intitulé du projet- la description sommaire du projet- les dates prévisionnelles de début et de fin de réalisation du projet- la liste des différents coûts prévisionnels du projet- la déclaration de la part des produits durables et de qualité, dont la part des produits biologiques, entrant dans la composition des repas servis à date- un engagement du bénéficiaire à augmenter la part des produits durables et de qualité, dont la part des produits biologiques, entrant dans la composition des repas servis à l'issue de la mise en place du projet



Soutien de projets locaux

Plan de Relance – Soutien aux cantines scolaires des petites communes	
Taux de financement	Jusqu'à 100 %
Plancher	3 000 €
Plafond	33 474 €
Montant de de l'aide	Plafond de l'aide calculé en fonction du nombre de repas servis <i>Exemples de plafonds du montant de l'aide :</i> . Si le nombre de repas/jour \leq 23.....3 000 € . Si le nombre de repas/jour = 100.....11 158 € . Si le nombre de repas/jour = 200.....19 544 € . Si le nombre de repas/jour \geq 400.....33 474 €
Financement	Versement d'une avance de 30 % du montant estimatif des dépenses
Budget Corse	510 000 €

